COLLECTIF DES VICTIMES DES DÉGUERPISSEMENTS DE YOPOUGON GESCO

DÉCLARATION OFFICIELLE

Porte-parole : Madame Rose KONÉ

DÉLIBÉRÉ REPORTÉ, FAMILLES ÉPROUVÉES : LE COLLECTIF APPELLE À LA JUSTICE ET À LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

À l'approche de l'audience du jeudi 19 novembre 2026

Le Collectif des victimes des déguerpissements de Yopougon Gesco, par la voix de sa porte-parole, Madame Rose Koné, fait part à l'opinion publique nationale et internationale de ses vives préoccupations à l'approche de l'audience du 19 novembre 2026, dans la procédure contre le District autonome d'Abidjan après les déguerpissements de Cité Éden, des quartiers dits « Pays-Bas » et des zones environnantes de Yopougon Gesco.

I. UNE ATTENTE JUDICIAIRE QUI NE SAURAIT S'ÉTERNISER

Depuis ces opérations, des centaines de familles vivent dans une profonde précarité, privées de leurs habitations, de leurs biens et, pour certaines, de leurs principales sources de revenus. Voilà bientôt huit mois que nous attendons une réponse judiciaire, huit mois d'incertitude et de nuits d'angoisse.

Après l'audience du 30 juillet 2026, nous placions beaucoup d'espoir dans le délibéré annoncé pour le 5 novembre. À notre grand désarroi, il a été reporté au 19 novembre, au motif de l'absence du président du tribunal. Un nouveau report ravive les blessures et laisse craindre une attente sans fin : connaîtrons-nous enfin l'issue de cette procédure ?

Soyons clairs : nous ne considérons nullement la justice comme une farce et ne mettons en doute ni son indépendance ni sa mission régalienne. Nous croyons profondément en notre justice et avons choisi la voie du droit, convaincus que la vérité peut être établie et que les droits des citoyens vulnérables doivent être protégés. Nous espérons que le tribunal entendra le cri de détresse des familles sinistrées, examinera les pièces du dossier et rendra une décision juste, sans que de nouveaux reports n'érodent l'espérance de ceux qui n'ont presque plus rien.

II. DES FAMILLES SANS TOIT, SANS ACCOMPAGNEMENT ET SANS PERSPECTIVE

Notre quotidien est devenu un chemin de croix. Des familles entières ont perdu leurs maisons, leurs repères et le fruit de décennies de labeur. Des parents ne savent plus où abriter leurs enfants ; des personnes âgées, de 50 à 80 ans pour certaines, sont particulièrement vulnérables. Nous déplorons de nombreux cas de maladies et plusieurs décès : sans prétendre établir de lien médical systématique, nous ne pouvons taire cette détresse humaine, psychologique et sociale.

Depuis la destruction de nos habitations, aucun véritable cadre de concertation n'a été instauré : nous ne sommes associés ni aux décisions sur notre avenir ni aux discussions sur notre relogement. Des sites de recasement avaient été évoqués, notamment à Songon et à Ebimpé, mais

nous attendons toujours de les voir, d'en connaître les conditions d'accès et d'en discuter les modalités. On ne décide pas du sort des déguerpis sans eux : c'est avec nous que l'État doit rechercher des solutions durables, humaines et acceptables.

III. YOPOUGON GESCO : DES PARCELLES ET DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS QUI APPELLENT UN EXAMEN RIGOUREUX

Les espaces concernés ne sauraient être assimilés indistinctement à des sites occupés sans droit ni titre. Plusieurs victimes affirment détenir des arrêtés de concession définitive (ACD), des plans de masse, des documents administratifs relatifs à leurs constructions et des justificatifs de paiement des droits et taxes. Ces pièces méritent un examen approfondi et contradictoire, au cas par cas, afin que nul ne soit injustement privé de ses droits.

Nous ne contestons pas la nécessité pour l'État de mener des opérations d'aménagement, de sécurisation ou d'infrastructures d'utilité publique. Mais l'intérêt général ne saurait occulter les droits légitimes des citoyens ni faire supporter aux seules populations démunies le coût du développement. Si nos espaces sont nécessaires à des projets publics, que les autorités nous présentent les sites de remplacement annoncés, nous associent aux discussions et nous indemnisent justement, à la hauteur des biens détruits et des préjudices subis. Nous ne réclamons aucun privilège : que nos droits soient reconnus et notre dignité préservée.

IV. APPEL SOLENNEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Nous interpellons le président de la République, garant de la continuité de l'État et de la protection des citoyens. Nous suivons les mesures prises pour d'autres populations déguerpies et relogées, notamment à Koumassi-Campement, et ne nous y opposons nullement ; mais les victimes de Gesco méritent la même attention : nos familles aussi ont perdu leurs maisons, nos enfants aussi ont besoin d'un toit, nos aînés aussi de sécurité et de considération.

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons humblement, mais avec insistance, de vous pencher personnellement sur notre situation, afin que les engagements de relogement deviennent des actes concrets et que les victimes soient enfin reçues, écoutées et associées aux décisions. Nous ne demandons pas que la justice soit influencée, mais que son indépendance soit respectée. Nous demandons aussi à l'État d'assumer ses responsabilités dans une réparation équitable des préjudices.

V. NOS ATTENTES

Le Collectif formule les demandes suivantes :

1. Que le tribunal rende son délibéré le 19 novembre 2026, dans le respect des règles de procédure, pour mettre fin à une attente éprouvante ;
2. Que les pièces administratives et foncières (ACD, plans de masse, justificatifs de paiement) soient examinées de façon rigoureuse et contradictoire ;
3. Que les préjudices immobiliers, matériels, économiques et moraux soient établis de manière exhaustive, transparente et contradictoire ;
4. Que les victimes bénéficient d'une juste et intégrale réparation, à la mesure des pertes subies ;

5. Que les parcelles et droits fonciers régulièrement établis soient reconnus et préservés, dans le respect des décisions judiciaires et des dispositions légales ;
6. Qu'à défaut de restitution des parcelles, les autorités présentent officiellement les sites de relogement annoncés, leurs caractéristiques et leurs modalités d'attribution, et associent le Collectif à toutes les discussions ;
7. Que le président de la République et le gouvernement prennent des mesures urgentes d'accompagnement en faveur des plus vulnérables : personnes âgées, malades et enfants.

VI. CONCLUSION : NOUS VOULONS JUSTICE, RÉPARATION ET DIGNITÉ

À l'approche du 19 novembre, nous oscillons entre espérance, appréhension et inquiétude. Citoyens ivoiriens, nous n'avons choisi ni cette précarité, ni de voir disparaître en quelques heures des maisons bâties au prix de longues années de sacrifices. Nous voulons retrouver une existence digne et mettre nos enfants à l'abri.

Nous lançons un appel pressant au tribunal : que le droit soit dit, que les responsabilités soient examinées et que les victimes entrevoient enfin le bout du tunnel. Au Président de la République, nous demandons de ne pas détourner le regard : nous voulons un dialogue sincère et des décisions concrètes, plus de promesses sans lendemain. Nous voulons savoir où nous serons relogés, comment nos préjudices seront réparés et dans quels délais. Éprouvés mais attachés aux institutions, nous refusons de renoncer à nos droits : notre combat n'est pas celui de la confrontation, mais celui de la justice, de la réparation et de la dignité humaine.

> ***« Nous croyons en la justice de notre pays. Nous croyons que le droit peut encore redonner espoir aux plus faibles. Nous demandons simplement que cette espérance ne soit pas, une fois de plus, renvoyée à une date ultérieure. »***

Nous demeurons convaincus que la justice ivoirienne saura se montrer digne de notre confiance et que le chef de l'État ne laissera pas ces populations abandonnées au bord du chemin du développement. Que Dieu assiste les victimes de Yopougon Gesco et inspire à tous les acteurs les décisions nécessaires à l'apaisement. Que le 19 novembre 2026 marque, non un nouveau report, mais le commencement de la fin de notre calvaire.

Que le droit soit dit, que l'espoir renaisse.

Fait à Abidjan, le 16 novembre 2026.

Pour le Collectif des victimes des déguerpissements de Yopougon Gesco

Rose KONÉ
Porte-parole